



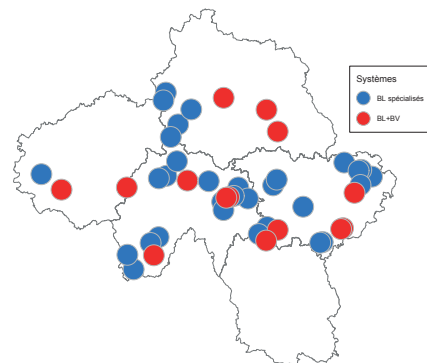
Auvergne
et Lozère



INOSYS Réseau d'élevage Auvergne Lozère Résultats technico-économiques bovins lait

CONJONCTURE 2018

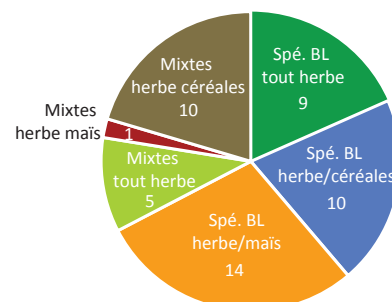
Sur la conjoncture 2018, 51 fermes laitières ont été suivies par les ingénieurs références des Chambres d'agriculture du Cantal, de la Corrèze, de la Haute Loire, de la Lozère et du Puy-de-Dôme. La centralisation des données technico-économiques issues de ces suivis par l'Institut de l'élevage permet d'apporter un éclairage particulier sur les systèmes laitiers de cette région.



UNE DIVERSITÉ DE SYSTÈMES ET DE TERRITOIRES

Le réseau INOSYS Auvergne-Lozère s'étend sur un territoire très contrasté d'un point de vue pédoclimatique, mêlant les zones de piémonts où le maïs ensilage domine dans la ration et des zones de montagnes exclusivement herbagères. À la diversité des systèmes fourragers s'ajoute celle des filières de valorisation du lait, avec des bassins où peuvent s'entrecroiser plusieurs zones d'appellation d'origine protégée et d'autres où le standard reste la seule option possible. Enfin, cette région, compte aussi de nombreuses exploitations mixtes où évoluent conjointement un troupeau bovin laitier et un troupeau de vaches allaitantes.

Répartition du nombre d'exploitations par système



LES DIMENSIONS MOYENNES DES EXPLOITATIONS SUIVIES



En 2018, les exploitations suivies (51) disposent en moyenne de 2,26 Unités de Main d'Œuvre (UMO) dont 2 UMO exploitants, 0,2 UMO salariée. Elles exploitent 107 ha de SAU, composée à 93 % de SFP où l'herbe domine nettement et conduisent un cheptel de 104 UGB. La livraison de lait, pour les élevages laitiers spécialisés, est de 453 000 litres (de 152 000 l à 942 000 l) soit 244 000 litres par UMO rémunérées de l'atelier lait (de 103 000 l à 521 000 l). Les systèmes mixtes bovins lait et bovins viande livrent en moyenne 354 000 litres de lait et produisent 14 400 kg de viande vive.

Principales caractéristiques 2018 des 51 exploitations suivies

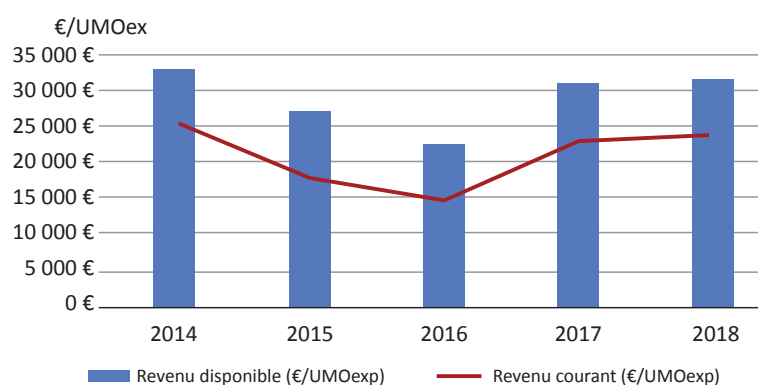
	Mixtes lait allaitant	Spécialisés lait	Ensemble
UMO totales	2,46	2,02	2,26
dont UMO exploitant	2,33	1,81	1,98
dont UMO salarié	0,13	0,21	0,18
SAU (ha)	136,6	92,2	107,0
Céréales intraconsommées (ha)	6,46	8,44	7,78
SFP (ha)	130,1	83,8	99,2
UGB totales	128,3	92,6	104,5
UGBlait/UGB (%)	65%	99%	88%
Nombre de VL	58,3	63,1	61,5
Volume de lait vendu (l)	354 394	452 720	419 945
Lait produit/VL/an	6 367	7 350	7 022
Kg de viande vive produit	14 419	312	5 014
Chgt apparent (UGB/haSFP)	1,01	1,13	1,09

A échantillon constant entre 2014 et 2018 (41 exploitations), nous constatons une relative stabilité de la main-d'œuvre (autour de 2,15 UMO) mais avec une part croissante de salariat (x2,2). La SAU croît en moyenne de 5ha et les UGB de 5 unités (dont +4VL). Les productions augmentent de 16 000 litres de lait et 160 kg de viande vive par exploitation. Des tendances différenciées s'opèrent entre les systèmes laitiers spécialisés et les mixtes. Ces derniers ont une légère tendance à diminuer leur livraison de lait (moins de lait par vache) et accroître la proportion du cheptel viande (+1pt).

29 000 €/UMO de revenu disponible en moyenne sur les cinq dernières années

À échantillon constant, soit 41 exploitations présentes dans les suivis de 2014 à 2018, le revenu disponible moyen s'établit à 28 800 €/UMOexploitant pour un résultat courant moyen de 20 900 €. Un fonctionnement optimisé et de bons résultats technico-économiques font partie des critères de sélections des exploitations du réseau INOSYS. Leurs résultats économiques ne peuvent donc pas représenter un niveau moyen des élevages de la région, mais plutôt celui des exploitations les plus performantes. Les bonnes performances de ces exploitations n'excluent pas des écarts considérables au sein de l'échantillon. Ainsi le revenu disponible varie du simple au triple (de 16 400 €/UMOex à 49 000 €/UMOex) entre le tiers inférieur et le tiers supérieur.

Revenus disponibles et résultats courants moyens annuels



DES RÉSULTATS ÉVIDEMMENT TRÈS CONNECTÉS AU PRIX DU LAIT

L'amplitude des résultats économiques (10000 €/UMOex) sur la période étudiée est essentiellement due aux variations des conjonctures laitières. Le prix de vente du lait dont la moyenne s'établit à 362 €/1 000 l a accusé une baisse de 60 €/1 000 l entre 2014 et 2016 soit dix fois plus que la variation constatée sur les charges courantes (6 €/1 000 l maximum entre 2015 et 2018).

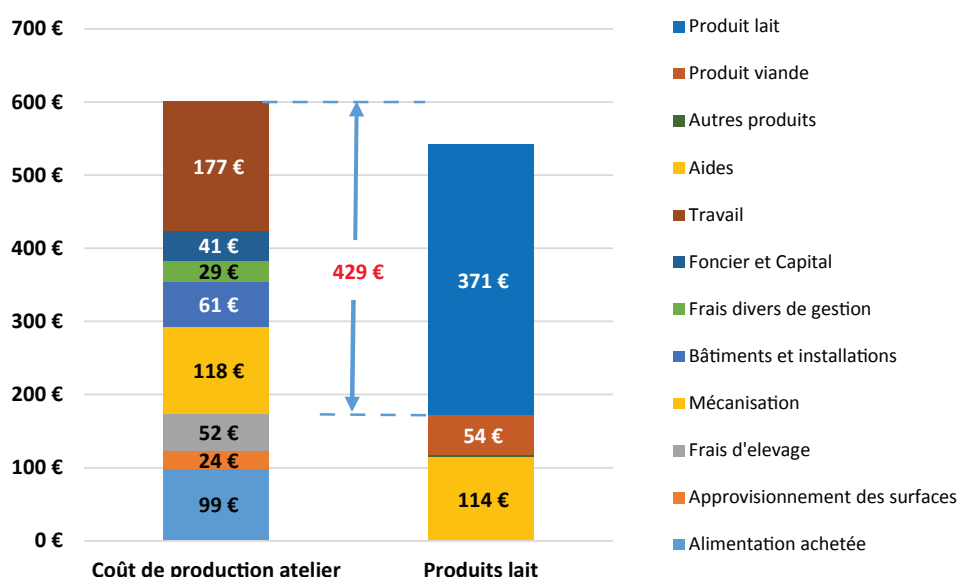
UNE SOLIDE EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE.

Les exploitations du réseau INOSYS jouissent d'une bonne efficacité économique avec un ratio moyen EBE/PB à 37 %. À noter que celui-ci est de 3 points supérieurs pour les systèmes mixtes comparés aux systèmes spécialisés. Le niveau d'aides s'accroît entre 2014 et 2018 (+3 pts) pour atteindre 21% du produit brut en 2018, sous l'effet de la convergence des DPB et la revalorisation des ICHN. Le niveau d'annuités reste stable et représente 43 % de l'EBE. Le capital moyen est de 5 200 €/UGB.

UN COÛT DE PRODUCTION 2018 DE 600 €/1 000 L

Pour l'exercice 2018, sur 51 ateliers laitiers suivis, le coût de production moyen atteint 600 €/1 000 l. Sans surprise, les postes travail, mécanisation, achats d'alimentation, bâtiments et installation s'avèrent les plus impactants. La conjoncture laitière plutôt correcte (371 €/1 000 l) et le niveau d'aide (114 €/1 000 l) ne permettent cependant pas de couvrir les charges. De ce fait la rémunération permise moyenne s'établit à 1,4 SMIC/UMOex et pour atteindre 2 SMIC, le prix de revient est de 429 €/1 000 l. À échantillon constant entre 2014 et 2018 (41 ateliers laitiers) l'évolution du coût de production moyen est relativement minime (+13 €/1 000 l). Les fortes variations du prix du lait entraînent en revanche des niveaux de rémunérations permises et des prix de revient très variables.

Moyenne des coûts de production et des produits 2018 des exploitations suivies en €/1 000 l



DES ÉCARTS IMPORTANTS ENTRE ATELIERS LAITIERS

À l'image des résultats globaux d'exploitation, des écarts importants existent entre les ateliers laitiers. Un tri réalisé sur le niveau de rémunération permise (SMIC/UMOex) permet de constater les écarts entre quart inférieur et quart supérieur (13 ateliers pour chaque groupe)

Les écarts de charges, entre les deux groupes, représentent 184 €/1 000 l et sont principalement sur le travail, la mécanisation, les bâtiments et l'alimentation achetée. La différence de 107 €/1 000 l sur le poste travail s'explique par une plus faible productivité moyenne du quart inférieur (156 000 l/UMO contre 264 000 l/UMO). De nombreux autres postes de charges sont en défaveur du groupe constituant le quart inférieur, et peuvent être attribués à des phénomènes de concentration de charges (moins de volume de lait par exploitation), du niveau et du caractère récent des investissements (bâtiments notamment) et/ou tout simplement de défaut de maîtrise technique (alimentation achetée). Celle-ci est toujours un préalable avant de vouloir allier une recherche de revenu supplémentaire à une augmentation de volume livré.

Les écarts de produits sont paradoxalement favorables de 27 €/1 000 l aux exploitations du quart inférieur. Si elles restent déficitaires de 10 €/1 000 l sur le prix du lait, elles ont un montant d'aides supérieur (+26 €/1 000 l) par un effet de concentration et un co-produit viande également en leur faveur.

	En €/1 000 l		
	¼ inférieur des rémunérations	Moyenne	¼ supérieur des rémunérations
SMIC / UMO	0,54	1,40	2,27
COÛT DE PRODUCTION	705	600	521
Alimentation achetée	107	99	97
Approvisionnement des surfaces	28	24	20
Frais d'élevage	55	52	51
Mécanisation	136	118	104
Bâtiments et installations	70	61	56
Frais divers de gestion	33	29	26
Foncier et capital	42	41	41
Travail	233	177	126
Produits atelier lait	560	542	533
Produit lait	373	371	383
Produit viande	55	54	46
Autres produits	4	4	4
Aides	127	114	101



LE FOCUS COÛT DE L'ALIMENTATION

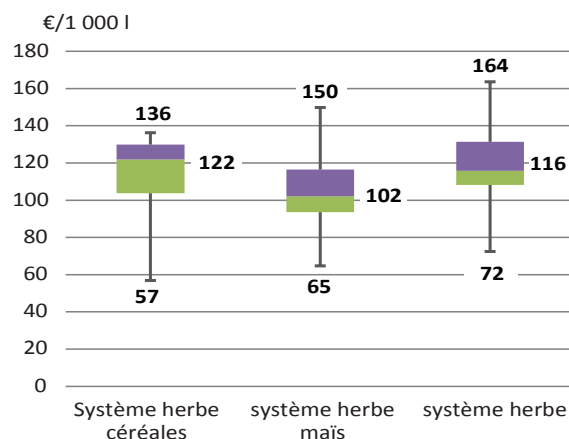
L'indicateur « coût de l'alimentation » de l'atelier laitier rassemble les postes approvisionnements des surfaces (aussi bien surfaces fourragères que céréales intra-consommées) et les achats d'alimentation pour génisses et vaches laitières (concentrés, minéraux, fourrages, mises en pension ou estive d'animaux).

	Herbagers exclusifs	Herbe et céréales	Herbe et maïs
Chargement apparent (UGB/ha SFP)	1,0	1,0	1,2
Fourrages récoltés (tMS/UGB)	2,5	2,7	3,5
Autonomie énergétique (%)	74%	78%	82%
Lait produit/VL/an	6358	6632	7980
TB + TP g/l	71,6	74,9	74,7
Concentré g/l	280	286	263
Coût de l'alimentation (€/1 000 l)	135	124	110
dont achats de concentrés et minéraux (€/1 000 l)	106	80	79
dont achats de fourrages (€/1 000 l)	14	16	2
dont approvisionnement des surfaces (€/1 000 l)	15	27	29

En 2018, sur les 51 fermes laitières suivies, le coût alimentaire de l'atelier laitier est en moyenne de 123 €/1 000 l. Les achats de concentrés et de minéraux représentent plus de 70 % du montant de ce poste. L'été et l'automne 2018 ont été secs, ce qui a créé un déficit de stocks fourragers et a pu inciter certains éleveurs à acheter plus d'alimentation de substitution, notamment en systèmes herbagers, les systèmes maïs ayant semblé plus autonomes. Ces derniers se distinguent aussi par des rendements laitiers supérieurs aux systèmes herbagers tout en étant un peu moins consommateurs de concentrés par litre de lait. Bien que la nature des concentrés achetés soit différente (correcteurs protéiques plutôt qu'énergétiques), ils ont un niveau de dépense concentrée semblable à celle des systèmes herbagers disposant d'une sole céréalière pour l'intra-consommation. Ces systèmes, herbe-céréales, produisent une partie de leur alimentation concentrée réduisant donc leur dépense par rapport aux systèmes exclusivement herbagers, tributaires en totalité des approvisionnements extérieurs, y compris en paille litière. Le coût de cette alimentation concentrée, lorsqu'elle est en totalité achetée, pousse sans doute à réduire la consommation et pénaliser les taux (TB et TP). Les exploitations incluant des rotations dans leur assolement (herbe-céréale ou herbe-maïs-céréale) sont logiquement plus dépensières sur les approvisionnements des surfaces (semences, produits phyto et fertilisant) que les exploitations 100 % herbe et souvent 100 % prairie permanente. Ces systèmes, avec une part importante de pâture, sont moins stockeurs (2,5 tMS/UGB) que les élevages plus intensifs des piémonts avec maïs ensilage et récoltes d'herbe précoces (3,4 tMS/UGB).

Cependant s'agissant ici que de moyennes il convient de garder à l'esprit qu'elles peuvent masquer de grandes disparités de résultats y compris intra-systèmes fourragers : la maîtrise technique du rationnement, la qualité de la ration de base et le degré d'autonomie fourragère et alimentaire (cohérence entre le potentiel fourrager et le niveau de chargement) de l'exploitation sont les grandes clés de réussite.

Coûts alimentaires par système



LE FOCUS CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Le suivi des fermes Inosys Réseau d'élevages comporte un volet d'évaluation de leur consommation d'énergie. Celle-ci compile l'utilisation d'énergie directe, électricité, carburants, et d'énergie indirecte consommée en amont de l'exploitation, comme par exemple la production et le transport des intrants (aliment, engrais...). La consommation d'énergie du système est exprimée en Mégajoule (MJ). On notera ainsi que, en moyenne 3 600 mégajoules sont consommés pour produire 1 000 litres de lait. Là aussi des disparités importantes se font jour de part et d'autre de la moyenne, permettant d'établir des hiérarchies entre les exploitations dites « Économes » (quartile inférieur) et au contraire, « Énergivores » (quartile supérieur) en fonction du niveau de consommation d'énergie de l'atelier lait en MJ/1 000 l de lait produit.

Caractéristiques des exploitations classées en Économe et Énergivores

	Économe	Moyenne	Énergivore	Écart Econome-Energivore
Effectifs	13	49	12	
Consommation d'énergie atelier lait (MJ/1 000 l)	2 678	3 606	4 763	-2 085
Consommation d'énergie exploitation (MJ/ha)	13 437	15 558	14 814	-1 377
SAU (ha)	95	105	108	-13
Nombre de VL	57	61	55	+2
Lait produit/VL/an	7 384	7 018	6 015	+1 369
Concentré g/l	241	277	293	-52
Fertilisation minérale (N/ha SFP)	25	34	33	-8
Volume de lait vendu	410 108	415 414	315 568	+94 540
EBE en % du Produit Brut (PB)	40	36	32	+8
Concentrés et minéraux (€/1 000 l)	81	88	101	-20
Achats de fourrages (€/1 000 l)	6	11	15	-9
Engrais et amendements (€/1 000 l)	11	14	17	-6
Carburants et lubrifiants (€/1 000 l)	14	17	24	-10
Électricité et gaz (€/1 000 l)	6	8	10	-4

En 2018, les élevages du groupe « Énergivores » ont consommé 1,8 fois plus d'énergie par mille litres de lait que ceux du groupe « Économes » et 38 % de plus que la moyenne. Ils se distinguent par des coûts de mécanisation supérieurs notamment en carburant (+10 €/1 000 l), entretien matériel (+ 6 €/1 000 l), travaux par tiers (+ 3 €/1 000 l) et amortissements matériel (+4 €/1 000 l). À l'inverse, les Économes, moins dépensiers en mécanisation sont aussi plus productifs à la vache (+1 369 l/VL) et à l'exploitation (+ 94 540 l de lait vendus) en ayant un coût alimentaire plus faible (-35 €/1 000 l). En effet, ils ont acheté moins de fourrages (-0,27 TMS/UGB), consommé moins de concentrés (-52 g/l) et ont eu moins recours aux engrais azotés (-8 UN/ha SFP) avec pourtant des structures d'exploitations (SAU) plus petites et donc plus intensives. Les dépenses d'électricité sont aussi moins élevées chez les Économes (-4 €/1 000 l). Au final, en 2018, l'efficacité économique des Économes a été bien meilleure que celle des Énergivores (+8 % d'EBE/PB).

COMPARAISON DES COÛTS DE PRODUCTION DES FERMES LIVRANT DU LAIT « AOP » ET « NON AOP »

Dans l'échantillon des fermes suivies, un peu plus de la moitié sont engagées dans un des cahiers des charges AOP présents sur la région. Ces 29 élevages nous permettent de réaliser un focus comparatif avec les systèmes de production de lait non démarqué officiellement.



STRUCTURE ÉQUIVALENTE MAIS DIFFÉRENCE DE CONDUITE ET DE RÉMUNÉRATION

En 2018, les dimensions structurelles moyennes des deux échantillons (AOP et non AOP) sont relativement proches : autour de 106 ha de SAU, 2,25 UMO et 61 vaches laitières. Les systèmes mixtes sont présents dans les deux groupes, avec une production approchant 5 tonnes de viande vive. En revanche, les exploitations « AOP » ont produit en moyenne moins de lait que les exploitations « non AOP » (- 68 000 l) et ont donc une productivité de la main-d'œuvre inférieure de 14 200 litres/UMO. Des écarts sont également présents pour les rendements laitiers (7 700 l/VL pour les « non AOP » contre 6 500 l pour les « AOP »). Enfin l'assolement contient une part supérieure de maïs ensilage en systèmes non AOP (10 % de la SFP contre 2 % en AOP).

Comparaison des rémunérations permises pour les fermes INOSYS « non AOP » et « AOP »

Approche comptable (€/1 000 l)	Non AOP	AOP
Effectifs	22	29
Coût de production atelier	582	614
Prix de revient 2 SMIC/UMO	421	435
Rémunération permise par le produit	89	119
Rémunération permise par le produit nb SMIC/UMO	1,2	1,5

Malgré un coût de production plus élevé, les producteurs « AOP » ont obtenu une meilleure rémunération permise par le produit que les « non AOP » (+0,3 SMIC/UMO), le produit de l'atelier lait étant supérieur de 46 €/1 000 l grâce essentiellement à une meilleure valorisation du lait (384 €/1 000 l contre 355 €/1 000 l) et un niveau d'aides supérieur (+17 €/1 000 l).

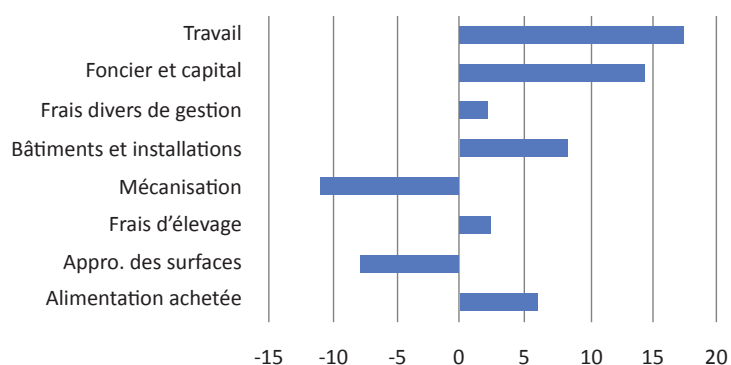


ANALYSE DÉTAILLÉE DU COÛT DE PRODUCTION

Le coût de production des ateliers en « AOP » était en 2018 de 614 €/1 000 l contre 582 €/1 000 l pour les « non AOP » soit un écart de 32 €/1 000 l.

Les postes travail, foncier/capital, bâtiments/installations et alimentation sont plus élevés dans les fermes « AOP ». Si le surcoût du travail peut en partie être attribué à une moindre productivité de la main-d'œuvre, la supériorité des amortissements bâtiments (+8 €/1 000 l) peut témoigner de la bonne dynamique d'investissements des éleveurs en AOP. Ces derniers misant fortement sur l'herbe ils sont contraints à des achats plus conséquents de concentrés (+6 €/1 000 l) et de fourrages (+3 €/1 000 l) du fait d'une faible diversité d'assolement ou de cultures à stock (maïs). À l'inverse, les postes approvisionnement des surfaces et mécanisation sont plus élevés pour l'échantillon non AOP, dont les éleveurs misent davantage sur les cultures (8,50 ha de maïs contre 1,9 ha pour les « AOP » et + 7 ha de céréales). Les achats d'engrais et de semences y sont donc supérieurs (+ 2 € /1 000 l pour l'engrais et + 4 €/1 000 l pour les semences). Enfin, la diversification de l'assolement engendre des besoins accrus sur le poste travaux par tiers (+9 €/1 000 l en système non AOP).

Différence de coût entre les fermes « AOP » et « non AOP » pour les différents postes de charges constituant le coût de production (€/1 000 l)



Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr

Achevé d'imprimer en juin 2020 - ISSN : 2274-0473

Juin 2020 - Référence idele : 0020 502 051 - Réalisation : Corinne Maigret - Crédit photos : Chambre d'agriculture du Cantal et de Haute-Loire.

Ont contribué à ce dossier

Estelle Delarue, Françoise Monsallier, Yann Bouchard - Chambre d'agriculture du Cantal (15) - Tél : 04 71 45 55 40

Clémentine LACOUR, Lucille BOUCHER - Chambre d'Agriculture du Puy de Dôme (63) - Tél : 04 73 44 45 46

Claude ROCHE - Chambre d'agriculture de la Haute Loire (43) - Tél : 04 71 07 21 00

Patricia LOUBAT - Chambre d'agriculture de la Lozère (48) - Tél : 04 66 65 62 00

Jean louis BALME - Chambre Régionale d'agriculture d'Occitanie - Tél : 04 66 65 62 00

Aurélien LEGAY - Chambre d'agriculture de la Corrèze - tél : 05 55 21 54 43

Yannick PECHUZAL - Institut de l'Élevage - Tél : 04 43 76 06 82

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.